

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 28 Janvier, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : DANJEAN Catherine, CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

ACTUALITES ET TOUR DE TABLE (NOMBREUX VOLS SUR LA COMMUNE ; PROBLEMATIQUES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES ; ETC)

- a pris connaissance de divers éléments et a fait le point sur différents dossiers en cours.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR AU TITRE DE L'ANNEE 2016 – CHOIX N°1 : PROJET DE RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET (DEMANDE UNIQUEMENT POUR LA PARTIE SALLE CHEVAUCHET)

- a validé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation de l'Immeuble Chevauchet concernant la mise en accessibilité de la salle Chevauchet.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à établir le dossier de demande de subvention pour l'année 2016 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Choix n°1 (taux de subvention sollicité : 60%)

DEMANDE DE SUBVENTION DETR AU TITRE DE L'ANNEE 2016 – CHOIX N°2 : PROJET DE REFECTION DE L'ESCALIER D'ACCES AU CLOCHER DE L'EGLISE

- a validé à l'unanimité le plan de financement prévisionnel du projet de réfection de l'escalier d'accès au clocher de l'église.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à établir le dossier de demande de subvention pour l'année 2016 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Choix n°2 (taux de subvention sollicité : 60%)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU DEPARTEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : AVENANT N°2 A LA CONVENTION POUR LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PROLONGATION DE LA CONVENTION POUR UNE DUREE DE 3 ANS SOIT JUSQU'AU 31.12.2018)

- a validé, à l'unanimité, l'avenant n°2 à la convention d'assistance technique dans le domaine de l'Assainissement collectif avec le Département prolongeant la durée de ladite convention jusqu'au 31.12.2018.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer ledit avenant.

RETRAIT DE LA DELIBERATION (A LA DEMANDE DE LA PREFECTURE) N°2015-119 DU 26.11.2015 REFUSANT L'ADMISSION EN NON-VALEUR D'UNE CREANCE IRRECOUVRABLE D'UN MONTANT DE 386.00 € ET NOUVELLE DELIBERATION

- a décidé, par 15 voix pour et 1 voix contre, de retirer sa délibération n°2015-119 en date du 26.11.2015.

- a décidé, par 1 voix pour, 1 voix contre et 14 abstentions, de l'admission en non-valeur de créances dont le recouvrement s'avère impossible pour un montant total de 386.00 €.

REMBOURSEMENT GROUPAMA (2050.00 €) – SINISTRE SURVENU EN JUILLET 2015 AUX VESTIAIRES DU STADE : VOL AVEC EFFRACTION

- a accepté à l'unanimité le remboursement de Groupama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 2050.00 €.

AVANCEMENT DE GRADE A L'ANCIENNETE DE M. Franck VEUILLET : DELIBERATION POUR LA CREATION DE POSTE EN QUALITE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE A COMPTEUR DU 01.01.2016.

- a décidé, à l'unanimité, de créer à compter du 01.01.2016 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures et de supprimer à la même date le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

AVANCEMENT DE GRADE A L'ANCIENNETE DE Mme Valérie GUERIN : DELIBERATION POUR LA CREATION DE POSTE EN QUALITE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE A COMPTEUR DU 01.01.2016

- a décidé, à l'unanimité, de créer à compter du 01.01.2016 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures et de supprimer à la même date le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE DES ATSEM – Mmes CARRY Catherine et GUERIN Valérie (PROTECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DES METIERS DE L'EDUCATION) : RECONDUCTION DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE ROMENAY

- a décidé à l'unanimité de rembourser respectivement à Mmes CARRY Catherine et GUERIN Valérie, exerçant toutes deux les fonctions d'ATSEM au sein de l'école de Romenay, le montant de la cotisation annuelle (respectivement 34.50 € et 39 € au titre de l'année 2016) de leur assurance professionnelle individuelle « Métiers de l'Education » (protection des risques professionnels des métiers de l'Education).

- autorise à l'unanimité M. le Maire à procéder auxdits remboursements.

TRANSPORTS SCOLAIRES / ASSURANCE A L'ANATEEP : RENOUELEMENT DE L'ADHESION DU 01.01.2016 AU 31.12.2016.

- a décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'ANATEEP pour l'année 2016.
- autorise M. le Maire à payer la cotisation annuelle.

LOCATION VERBALE « LA GARE » CONSENTIE A M. MEUNIER Eric : MODIFICATION DE LA SURFACE LOUEE (CORRECTION)

- a décidé à l'unanimité de louer à l'amiable, à compter du 1^{er} février 2016, les parcelles communales situées au lieudit « Les Benoîts – La Gare » et cadastrées section AL n°65 (58a 26ca) et n°66 (65a 60ca au lieu de 69a60ca) à M. MEUNIER Eric – 71470 ROMENAY selon les mêmes conditions que précédemment.
- précise que le tarif sera indexé annuellement sur la variation de l'indice des fermages du département de Saône-et-Loire.

ASSOCIATION DES CONSCRITS DE ROMENAY : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (250€) AU TITRE DE L'ANNEE 2016 POUR LA DELOCALISATION DU BANQUET A LA CHAPELLE THECLE

- a décidé par 13 voix pour et 3 voix contre, d'allouer à l'association des conscrits de Romenay une subvention exceptionnelle de 250 € au titre de l'année 2016.

PROJET D'INSTALLATION D'UN PORTAIL PUBLIC CIMETIERE : PROPOSITION DE L'ENTREPRISE 3D OUEST EN COMPLEMENT DU LOGICIEL ACTUEL – CREATION D'UNE INTERFACE POUR LES PARTICULIERS DEPUIS INTERNET

- a décidé à l'unanimité, afin de compléter l'actuel logiciel de gestion du cimetière communal, de valider l'offre de l'entreprise 3D Ouest (Installation : 500 € HT et Maintenance annuelle : 75€HT) pour la rédaction, la mise en forme et l'installation d'un portail public cimetière rattaché au site internet communal, afin de permettre aux personnes intéressées de consulter de manière simplifiée les données du cimetière et les informations utiles.

CIMETIERE COMMUNAL : NOUVEAUX TARIFS DE CONCESSIONS ET NOUVEAU REGLEMENT

- a décidé à l'unanimité de modifier sa précédente délibération en date du 24.09.2015 relative aux tarifs du cimetière et à la capacité d'accueil des concessions existantes et de fixer de nouveaux tarifs applicables à compter du 15.02.2016.
- dit que le règlement du cimetière sera modifié et adapté en conséquence.

LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE : REACTUALISATION DES TARIFS DE LA VAISSELLE CASSEE OU PERDUE

- a décidé à l'unanimité de modifier, à compter du 01.03.2016, les tarifs de la vaisselle cassée ou perdue à la salle socio-culturelle.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RECEPTION LORS DES DIVERSES CEREMONIES : NOUVELLE DELIBERATION POUR LA DUREE DU MANDAT MUNICIPAL

- a décidé à l'unanimité de prendre en charge pour la durée du mandat municipal, les frais de de réception lors des diverses cérémonies ou manifestations annuelles.

CNAS : CONVENTION POUR LES COLLECTIVITES ADHERENTES AU CNAS QUI SE PARTAGENT UN OU PLUSIEURS AGENTS A TEMPS INCOMPLET

- a décidé à l'unanimité de partager le coût de l'adhésion au CNAS concernant Mme MOLLARD Christiane, agent intercommunal, avec les communes d'Hully sur Seille et Brienne, au prorata du temps de travail de Mme MOLLARD dans chaque collectivité.
- autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

PROJET D'INSTALLATION D'UN BOUCHER/CHARCUTIER/TRAITEUR SUR LA COMMUNE : DEMANDE DE M. Jonathan FLAMAND

- a pris connaissance de la demande de M. FLAMAND et a donné à l'unanimité un avis favorable afin d'étudier le projet.

M.A.P.A. – MARCHE DE TRAVAUX – AMENAGEMENT D'UN HOTEL D'ENTREPRISES : ETUDE DES OFFRES

- a décidé, à l'unanimité, de retenir pour les travaux d'aménagement d'un hôtel d'entreprises, les offres des entreprises suivantes :

Descriptif des Travaux	Entreprise retenue	Montant HT TOTAL
Lot 1 – Terrassement - VRD	Entreprise MARMONT 25, Route de Branges – 71500 LOUHANS	12 982.20 €
Lot 2 – Démolition Maçonnerie	Entreprise SAONE ET LOIRE CONSTRUCTION La Brosse – 71470 ROMENAY	10 624.10 €

Lot 3 – Menuiseries Extérieures Aluminium	Entreprise R. BOULAY Impasse Barbier des Bois – 71500 BRUAILLES	4 683.56 €
Lot 4 – Serrurerie - Métallerie	Entreprise BOURGOGNE ALUMINIUM Travoisy – 21200 RUFFEY LES BEAUNE	9 372.77 €
Lot 5 – Portes Sectionnelles	Entreprise ASSA ABLOY 24, Rue des Malines – 91090 LISSES	4 200.00 €
Lot 6 – MOB – Menuiseries Intérieures	Entreprise ROSSIGNOL 1486 La Troche – Chateaurenaud – 71500 LOUHANS	21 881.12 €
Lot 7 – Plâtrerie / Peinture	Entreprise R. FERRIER 935, Route de Rerafay – 71580 FRONTENAUD	19 459.33 €
Lot 8 – Carrelage - Faïences	Entreprise COMPAGNON Chemin des Nielles – 71500 RATTE	8 437.49 €
Lot 9 – Plomberie sanitaire	Entreprise Olivier COLAS Route de Louhans – 71470 MONTPONT EN BRESSE	5 723.60 €
Lot 10 – Electricité	Entreprise PIERAUT Sur Carlet – 39160 SAINT AMOUR	15 712.50 €
Lot 11 – Chauffage climatisation	Entreprise CPC FROID Rue des Quartiers – 71470 ROMENAY	13 300.05 €
TOTAL		126 376.72 €

- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le marché correspondant et à passer la commande.

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. CURELY Vincent pour la construction d'un garage non attenant à la maison sur sa propriété située « 59, Impasse de la Vignette » (Demande accordée tacitement le 04.02.2016).
- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. DEVIENNE Grégory pour la construction d'une piscine enterrée + Pool House + abri pour voiture/atelier sur sa propriété située « 320, Route de Lissiat – Lieudit Loizette » (Demande accordée tacitement le 07.03.2016).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par la Société INOVIA CONCEPT pour le compte de M. Gérard DESHAYES pour la pose de panneaux solaires sur sa propriété située « 337, Route de Corcelles » (Demande accordée tacitement le 01.01.2016).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. VERNAUDON Thierry pour le remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre sur sa propriété située « 155, Route de la Troche » (Demande accordée tacitement le 09.01.2016).

A PRIS CONNAISSANCE :

- du rapport de visite de la station d'épuration en date du 18.11.2015.
- de l'attribution d'une subvention prévisionnelle du Département de S. et L. de 6416 € concernant le dossier d'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement.
- de l'acte de dénonciation de la convention APL pour l'Immeuble Chevauchet.
- de la réforme des programmes de l'école primaire – Rentrée 2016.
- du courrier de la Préfecture – Service du Contrôle de Légalité – concernant le projet d'installation d'une alarme à la salle socio-culturelle.
- du dispositif en faveur de l'installation de médecins.
- de la nouvelle organisation de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Cuisery.
- de la permanence de l'assistante sociale.
- de la création d'une nouvelle association à l'initiative de Mme Corinne RAY.
- des échanges avec M. GAY concernant la situation et le bien immobilier de Mme Marie-Odile ROUX.
- a donné à l'unanimité un avis favorable pour la reconduction de la mise à disposition du local de la Galerie des Arts à la Société des Arts pour la saison 2016.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

